

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

INSPE de Franche-Comté



1. Université intégrant la composante INSPE :

Nom et coordonnées téléphoniques de la présidente ou du président de l'université

Université Marie et Louis Pasteur

Hugues DAUSSY, président

presidence@umlp.fr

+33 3 81 66 50 03

Maison de l'Université

1 rue Claude Goudimel

25000 Besançon

2. Université(s) ou établissement(s) d'enseignement supérieur partenaire(s) :

Nom et coordonnées téléphoniques de la présidente ou du président de l'université

Sans objet

3. Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseil(s) Formation et Vie universitaire de l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)

Conseil d'Institut : 22 octobre 2025

CFVU UMLP : 4 décembre 2025

CA UMLP : 16 décembre 2025

Eléments à transmettre :

- pour le 31 octobre 2025 : le dossier d'accréditation et l'annexe 1
- pour le 30 mars 2026 : les annexes 2

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Sommaire	page
I. Renseignements administratifs	3
II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE	4
III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Professorat des écoles »	
A) Offre de formation	5
B) Répartition prévisionnelle des intervenants	5
C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages	6
D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat	7
E) Prise en compte des thématiques transversales	7
F) Adossement à la recherche	8
G) Mémoire de master	8
IV. Présentation de la nouvelle offre de formation des masters mention « Enseignement et éducation Professorat du second degré »	
A) Cartographie de l'offre de formation	10
B) Répartition prévisionnelle des intervenants	11
C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages	12
D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat	12
E) Prise en compte des thématiques transversales	13
F) Adossement à la recherche	14
G) Mémoire de master	14
V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »	
A) Offre de formation	15
B) Répartition prévisionnelle des intervenants	15
C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages	16
D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat	16
E) Prise en compte des thématiques transversales	17
F) Adossement à la recherche	17
G) Mémoire de master	18

ANNEXES

Annexe 1 : Convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques – Sera transmise en mars 2026 selon le calendrier de validation des instances précisé en partie II

Annexes 2 : Maquettes formation par mention (à transmettre fin mars 2026)

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

I. Renseignements administratifs

Mandats	Nom - Prénom	Mail	Portable
Directeur / Directrice de l'INSPE	Frédéric Muyard	frederic.muyard@umlp.fr	06 67 39 65 41
Président(e) du Conseil de l'institut	Jean-Luc Rossignol	jean-luc.rossignol@igesr.gouv.fr	
Président(e) du COSP de l'institut	Laurent Guyard	laurent.guyard@umlp.fr	06 07 69 07 46
Référent pour la mention « PE » (Université et composante)	Sylvain Roussey Inspé - UMLP	sylvain.roussey@umlp.fr	06 61 72 55 47
Référent pour la mention « 2nd degré » (Université et composante)	Matthieu Laugier Inspé - UMLP	matthieu.laugier@umlp.fr	06 99 71 12 06
Référent pour la mention « CPE » (Université et composante)	Nathalie Monet Inspé - UMLP	nathalie.monet@umlp.fr	06 70 36 13 81

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE (1 page)

Rédiger un texte d'orientation stratégique, qui présente le partenariat et le processus d'élaboration de la carte des formations mis en place entre l'INSPE, les partenaires universitaires et les partenaires académiques.

N.B. La convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques dans le cadre des M2E sera versée en annexe 1.

Comme il a déjà été précisé, dans le courrier signé par la rectrice et le président d'université accompagnant le dossier d'accréditation de la LPE en septembre dernier, les relations partenariales entre l'académie de Besançon et l'université Marie et Louis Pasteur sont excellentes autour des enjeux partagés de la formation initiale et continue des enseignants et des conseillers principaux d'éducation.

C'est donc dans la même dynamique de confiance et de travail pluri-catégoriel que la construction des masters M2E est en cours dans une logique de continuum licence-master-formation continuée et en appliquant une méthodologie d'approche par compétences.

4 journées sont banalisées de septembre à décembre pour faire fonctionner des groupes de travail composés à parité de représentants universitaires et académiques. Chaque groupe est d'ailleurs coanimé par un binôme universitaire et académique, qui participe au groupe de coordination de la réforme.

Ainsi, si la réflexion et la construction des formations sont pleinement engagées, la définition des formats des stages ainsi que la répartition des blocs en UE seront finalisées dans cette logique, mais à des échéances postérieures à celle du dépôt du dossier d'accréditation.

Les instances de l'INSPE associant les partenaires académiques (groupe de liaison premier degré, COSP et CI), ainsi que le directoire, seront mobilisées pour les différents arbitrages. À ces instances s'ajoutent des interactions très régulières entre la direction de l'INSPE et la gouvernance de l'académie.

La configuration locale, où l'académie et l'unique université couvrent le même territoire, nous invite à réécrire une seule convention cadre intégrant la totalité du continuum de formation.

Les échéances de validation de cette convention associant le budget de projet sont :

- Le CA de l'UMLP du 10 mars 2026
- Le CSAA de l'académie de Besançon du 12 mars 2026

Dans ce cadre, la trajectoire pour atteindre les 50% d'intervenants de terrain est envisagée à une échéance de 3 ou 4 ans.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat des Écoles »

Compléter les tableaux, ci-dessous, en précisant l'offre de formation à compter de la rentrée 2026.

A) Offre de formation	
Mention « EE. Professorat des écoles »	Sites(s)
<i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) :</i>	
Master PE Lauréats du concours Parcours non lauréats : OUI / NON Capacité d'accueil totale : 240	Besançon (100) Belfort (60) Vesoul (40) Lons le Saunier (40)

Les capacités d'accueil maximales correspondent aux capacités actuelles du master MEEF 1er degré en 2025 et sont indicatives à ce stade, dans l'attente du nombre de fonctionnaires stagiaires affectés dans l'académie et dans chaque département à la rentrée 2026. Les capacités d'accueil des non-lauréats feront l'objet d'arbitrages entre l'université/INSPE et le rectorat/DSDEN.

Le principe d'accueil de non lauréats est accepté par le rectorat et l'université.

Préciser (10 lignes maximum) l'adaptation prévue pour les lauréats du concours titulaires d'une licence LPE :

Le volume de formation dispensé aux titulaires de la licence LPE sera de 700h conformément aux préconisations de l'arrêté fixant le cadre national des masters enseignement et éducation.

Les non titulaires de la licence LPE bénéficieront d'un volume d'heures supplémentaire compris entre 60 et 80 heures (en attente d'arbitrage) pour une remise à niveau, en tout début d'année, sur les disciplines enseignées et les aspects transversaux de la formation (valeurs de la république, laïcité ...).

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en % par site						
Nom des sites concernés						
<i>Reproduire le tableau par site si la répartition prévisionnelle diffère.</i>						
Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE, PREC)	Personnels issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence		En cours				

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice						
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale						
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel						

En cours

Le travail de conception du plan de formation est en cours, ainsi que les arbitrages nécessaires entre l'université et le rectorat. À ce jour, nous ne sommes pas en mesure de renseigner avec précision, les données demandées.

Aujourd'hui, avec des configurations locales RH différentes, nous atteignons les 33% d'intervenants 1er et 2nd degrés sur les quatre sites de formation. Le travail commun effectué ces dernières années sur le master MEEF 1^{er} degré pose des bases solides d'une formation de qualité par une équipe pluri-catégorielle dans la perspective de la trajectoire des 50% attendus, à l'échéance de 3 ou 4 ans.

Compléter le tableau et préciser l'accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage, les choix réalisés ou orientations en cours de réflexion pour la répartition des stages par année.

N.B. Ces modalités pourront évoluer en fonction du travail à venir avec le rectorat.

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Reproduire le tableau par site quand les modalités prévisionnelles diffèrent.

Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines Observation et Pratique accompagnée	<p>M1 S1 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé x Mixte - Nombre de semaines stage massé : en construction - Nombre de semaines stage filé : en construction</p> <p>M1 S2 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé x Mixte - Nombre de semaines stage massé : en construction - Nombre de semaines stage filé : en construction</p>
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	<p>M2 S1+S2 x Mi-temps Filé <input type="checkbox"/> Autres (préciser)</p>

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1 (10 lignes maximum)

Les élèves stagiaires seront suivis par un binôme de référents Inspé et MAT (maitre d'accueil temporaire) sur les bases du référentiel actuellement utilisé pour ce format de stage.

Les modalités de visite et d'évaluation sont en cours de réflexion.

Les élèves stagiaires y découvriront les 3 cycles du premier degré et pourront, s'ils le désirent, réaliser une partie du stage dans un collège ou à l'étranger, voire dans une structure ou association partenaire de l'école. Dans une logique intégrative de la formation, des temps de préparation aux stages d'observation et pratique accompagnée seront réalisés en amont des stages.

2. En Master 2 (5 lignes maximum)

Les fonctionnaires stagiaires seront suivis par un binôme de référents Inspé et PEMF sur les bases du suivi actuel pour les fonctionnaires stagiaires en DIU.

Ainsi, plusieurs visites formatives seront réalisées au cours de l'année, soit conjointes soit par le/la PEMF. La dernière visite conjointe sera évaluative.

Dans une logique intégrative de la formation, des temps de préparation aux stages en responsabilité (ateliers d'entrée dans le métier) seront réalisés dès le début d'année.

Les expériences en stage seront mises à profit au sein des différents blocs de la formation et particulièrement au travers des groupes d'analyse de la pratique (animés par des intervenants universitaires ou académiques formés à cet exercice).

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves (égalité filles garçons, valeurs de la république, élèves à besoins particuliers, numérique et IA, transition écologique et développement soutenable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense et à la sécurité globales).

La formation à ces thématiques transversales est envisagée dans le cadre du continuum de formation LPE, M2E, T1-T3

Sur ces thématiques, le master M2E professorat des écoles respectera le cadre national de la formation dans sa globalité, que ce soit concernant la ventilation des temps globaux des différents blocs dans la maquette finale, de l'atteinte des compétences visées ou des différents cahiers des charges relatifs aux enjeux transversaux.

Lors de la conception des maquettes, une vigilance particulière est apportée pour articuler certaines de ces thématiques transversales avec le bloc 1.

Une attention particulière sera portée sur les nouveaux enjeux sociétaux (transition écologique et développement soutenable, numérique et IA ou éducation à la défense).

Une logique d'options pourrait permettre d'approfondir la formation sur ces thématiques transversales.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

F) Adossement à la recherche (1/2 page)

Indiquer le(s) laboratoire(s) au(x)quel(s) sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. Professorat des écoles ».

Nbre d'EC titulaires Inspé	Laboratoires	Etablissement
1	Logiques de l'Agir (UR2274)	UMLP
2	Centre Lucien Febvre (UR2273)	UMLP
2	Chrono-environnement (UMR6249)	UMLP
4	LMB (UMR6623)	UMLP
2	C3S (UR4660)	UMLP
2	Laboratoire de psychologie (UR3188)	UMLP
6	ELLIADD (UR4661)	UMLP
3	LINC (UMR481)	UMLP
2	Théma (UMR6049)	UMLP
2	UTINAM (UMR 6213)	UMLP
3	CRIT (UR3224)	UMLP
1	ISTA (UR4011)	
	Laboratoires Non UMLP	
1	CIMEOS (UR4177)	UBE
1	IREDU (UR7318)	UBE
Total		
32	14 laboratoires différents	UMLP + UBE

D'autres enseignants-chercheurs de ces laboratoires, affectés à d'autres composantes de l'UMLP, sont également susceptibles d'intervenir au sein du M2E professorat des écoles et d'accompagner des mémoires de master.

De plus, Le M2E professorat des écoles s'appuiera notamment sur le travail local de structuration pluridisciplinaire de la recherche en et pour l'éducation au sein du Réseau Thématique Education du CNRS, porté au sein de la MSHE (Maison des Sciences Humaines et Environnementales) Claude Nicolas Ledoux.

G) Mémoire de master (1/2 page)

Préciser sa finalité, son format et son positionnement par rapport au stage ou à l'exercice du métier ainsi que son positionnement par rapport à la démarche, aux méthodes et aux résultats de la recherche.

Le travail sur le mémoire de master M2E professorat des écoles permet de s'intéresser à une problématique éducative qui vient questionner des compétences professionnelles de l'enseignant, en s'appuyant sur les méthodologies et les résultats de la recherche.

Le travail sur le mémoire, réalisé sur les 2 années, est accompagné par des modules recherche en M2E professorat des écoles, identiques sur tous les sites, qui permettront aux étudiants d'avoir une vision plus large et cohérente des enjeux de la recherche en éducation, de sa diversité et de sa méthodologie, avec un accent sur le lien chercheur-praticien et les nouveaux défis comme l'intelligence artificielle.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Pour le mémoire, une réflexion est en cours sur une modalité formalisée de travail en groupe, qui permet de favoriser la collaboration et l'entraide entre les étudiants, un lien plus fort avec la dynamique des laboratoires et une meilleure valorisation des travaux réalisés. Cette modalité est en parfaite adéquation avec la compétence du bloc 4 visant le développement d'une démarche collective de développement professionnel.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

IV. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat du 2nd degré »

A) Cartographie prévisionnelle de l'offre de formation CAPES – CAPEPS – CAPET - CAPLP	
Parcours disciplinaires	Université (s) qui dispense(nt) la formation
<p><i>Indiquer pour chaque parcours : Parcours non lauréats : OUI / NON</i></p> <p><i>ainsi que la capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris)</i></p> <p>Capacité d'accueil maximale envisagée :</p>	
<p>Mathématiques (30)</p> <p>Sciences de la vie et de la terre (20)</p> <p>Physique Chimie (20)</p> <p>Lettres modernes (30)</p> <p>Histoire Géographie (35)</p> <p>Lettres Histoire Géographie (20)</p> <p>Langues (Anglais (25), Allemand (20), Espagnol (20))</p> <p>Economie Gestion (20)</p> <p>Professeur Documentaliste (20)</p> <p>EPS (60)</p>	<p>UMLP</p>

Le principe d'accueil de non lauréats est accepté par le rectorat et l'université.

Les capacités d'accueil maximales correspondent aux capacités d'accueil actuelles des masters MEEF. Elles sont indicatives à ce stade, dans l'attente du nombre de fonctionnaires stagiaires affectés dans l'académie, voire dans la région académique (dans ce cadre, des arbitrages avec l'INSPE de Bourgogne sont à réaliser sous l'autorité de la rectrice de région académique et des présidents d'université). Les capacités d'accueil des non-lauréats feront ensuite l'objet d'arbitrages entre l'université et le rectorat.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %							
1. Parcours CAPES-CAPEPS							
Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPE	UFR de la (des) discipline(s)	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)							
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves							
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale							
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel							

En cours

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %							
2. Parcours CAPET-CAPLP							
Bloc	Profil Enseignant			« Composante d'origine »			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Formateurs issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie	Monde de l'entrepri- -se
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)							
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves							
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale							
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel							

En cours

Aujourd'hui, les taux d'intervention de professionnels de terrain se situent entre 28 et 42% dans les parcours du master MEEF second degré. Cet état pose des bases solides d'une formation par une équipe pluri-

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

catégorielle dans la perspective de la trajectoire des 50% attendue, à une échéance de 3 voire 4 ans.

Le travail de conception du plan de formation est en cours. Au 30 octobre, nous ne sommes pas en mesure de renseigner avec précisions les données demandées.

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Reproduire le tableau si les modalités prévisionnelles diffèrent selon les parcours.

Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines Observation et Pratique accompagnée	<p>M1 S1 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé xMixte - Nombre de semaines stage massé : en construction - Nombre de semaines stage filé : en construction</p> <p>M1 S2 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé xMixte - Nombre de semaines stage massé : en construction - Nombre de semaines stage filé : en construction -</p>
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	<p>M2 S1+S2 X Mi-temps Filé <input type="checkbox"/> Autres (préciser)</p>

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1 (10 lignes maximum)

Les élèves stagiaires seront suivis par un binôme de référents Inspé et PAT (Professeur d'accueil temporaire) sur les bases du référentiel actuellement utilisé pour ce format de stage.

Les modalités de visite et d'évaluation sont en cours de réflexion.

Les élèves stagiaires y découvriront le collège et le lycée et pourront, s'ils le désirent, réaliser une partie du stage à l'étranger, voire dans une structure ou association partenaire de l'école.

Dans une logique intégrative de la formation, des temps de préparation aux stages d'observation et pratique accompagnée seront réalisés en amont des stages. Les expériences en stage seront mises à profit au sein des différents blocs de la formation et particulièrement au travers de temps de bilan des stages.

2. En Master 2 (5 lignes maximum)

Les fonctionnaires stagiaires seront suivis par un binôme de référents Inspé et FA (formateur académique) sur les bases du suivi actuel pour les fonctionnaires stagiaires en DIU.

Ainsi, plusieurs visites formatives seront réalisées au cours de l'année, soit conjointes soit par le/la FA. La dernière visite conjointe sera évaluative.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Dans une logique intégrative de la formation, des temps de préparation aux stages en responsabilité (ateliers d'entrée dans le métier) seront réalisés dès le début d'année.

Les expériences en stage seront mises à profit au sein des différents blocs de la formation et particulièrement au travers des groupes d'analyse de la pratique (animés par des intervenants universitaires ou académiques formés à cet exercice).

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves (égalité filles garçons, valeurs de la république, élèves à besoins particuliers, numérique et IA, transition écologique et développement soutenable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense et à la sécurité globales).

La méthodologie pour aborder ces thématiques transversales est identique à celle mentionnée pour le master M2E professorat des écoles (page 7).

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

F) Adossement à la recherche (1/2 page)

Indiquer le(s) laboratoire(s) au(x)quel(s) sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. 2nd degré » pour les CAPES-CAPEPS », et, le cas échéant, pour les CAPET et CAPLP.

Nbre d'EC titulaires Inspé	Laboratoires	Etablissement
1	Logiques de l'Agir (UR2274)	UMLP
2	Centre Lucien Febvre (UR2273)	UMLP
2	Chrono-environnement (UMR6249)	UMLP
4	LMB (UMR6623)	UMLP
2	C3S (UR4660)	UMLP
2	Laboratoire de psychologie (UR3188)	UMLP
6	ELLIADD (UR4661)	UMLP
3	LINC (UMR481)	UMLP
2	Théma (UMR6049)	UMLP
2	UTINAM (UMR 6213)	UMLP
3	CRIT (UR3224)	UMLP
1	ISTA (UR4011)	
	Laboratoires Non UMLP	
1	CIMEOS (UR4177)	UBE
1	IREDU (UR7318)	UBE
Total		
32	14 laboratoires différents	UMLP + UBE

D'autres enseignants-chercheurs de ces laboratoires, affectés à d'autres composantes de l'UMLP, sont également susceptibles d'intervenir au sein de la LPE.

De plus, le M2E professorat du second degré s'appuiera notamment sur le travail local de structuration pluridisciplinaire de la recherche en et pour l'éducation au sein du Réseau Thématique Éducation du CNRS, porté au sein de la MSHE (Maison des Sciences Humaines et Environnementales) Claude Nicolas Ledoux.

G) Mémoire de master (1/2 page)

Préciser sa finalité, son format, son positionnement par rapport au stage ou à l'exercice du métier ainsi que son positionnement par rapport à la démarche, aux méthodes et aux résultats de la recherche.

Les modalités du mémoire de master M2E professorat du second degré sont identiques à celles détaillées pour le M2E professorat des écoles (page 8).

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »

A) Offre de formation	
<i>Master mention « EE. CPE »</i> <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 30</i>	Université(s) qui dispense(nt) la formation
<i>Master CPE Lauréats du concours</i> <i>Parcours non lauréats : OUI / NON</i>	UMLP

Le principe d'accueil de non lauréats est accepté par le rectorat et l'université.

Les capacités d'accueil maximales sont indicatives à ce stade, dans l'attente du nombre de fonctionnaires stagiaires affectés dans l'académie. Les capacités d'accueil des non-lauréats feront l'objet d'arbitrages entre l'université et le rectorat.

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %						
Bloc	Profil Enseignant			« Composante d'origine »		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages.						
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous.						
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale						
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel						

En cours

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

A ce jour le taux d'intervention de professionnels de terrain dans le master MEEF encadrement éducatif est de 31%. Cet état pose des bases solides d'une formation par une équipe pluri-catégorielle dans la perspective de la trajectoire des 50% attendue, à une échéance de 3 ou 4 ans.

Le travail de conception du plan de formation est en cours. Au 30 octobre nous ne sommes pas en mesure de renseigner avec précisions les données demandées.

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines Observation et Pratique accompagnée	<p>M1 S1 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé x Mixte - Nombre de semaines stage massé : en construction - Nombre de semaines stage filé : en construction</p> <p>M1 S2 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé x Mixte - Nombre de semaines stage massé : en construction - Nombre de semaines stage filé : en construction</p>
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	<p>M2 S1+S2 X Mi-temps Filé <input type="checkbox"/> Autres (préciser)</p>

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1 (10 lignes maximum)

Les élèves stagiaires seront suivis par un binôme de référents Inspé et employeur (CPE) sur les bases du référentiel actuellement utilisé pour ce format de stage.

Les modalités de visite et d'évaluation sont en cours de réflexion.

Les élèves stagiaires y découvriront le collège et le lycée et pourront, s'ils le désirent, réaliser une partie du stage à l'étranger, voire dans une structure ou association partenaire de l'école.

Dans une logique intégrative de la formation, des temps de préparation aux stages d'observation et pratique accompagnée seront réalisés en amont des stages. Les expériences en stage seront mises à profit au sein des différents blocs de la formation et particulièrement au travers de temps de bilan des stages.

2. En Master 2 (5 lignes maximum)

Les fonctionnaires stagiaires seront suivis par un binôme de référents Inspé et CPE sur les bases du suivi actuel pour les fonctionnaires stagiaires en DIU.

Ainsi, plusieurs visites formatives seront réalisées au cours de l'année, soit conjointes soit par le/la CPE. La

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

dernière visite conjointe sera évaluative.

Dans une logique intégrative de la formation, des temps de préparation aux stages en responsabilité (ateliers d'entrée dans le métier) seront réalisés dès le début d'année.

Les expériences en stage seront mises à profit au sein des différents blocs de la formation et particulièrement au travers des groupes d'analyse de la pratique (animés par des intervenants universitaires ou académiques formés à cet exercice).

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves (égalité filles garçons, valeurs de la république, élèves à besoins particuliers, numérique et IA, transition écologique et développement soutenable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense et à la sécurité globales).

La formation à bon nombre de ces thématiques transversales constitue un enjeu majeur dans la formation des CPE. Dans ce contexte, elles font partie intégrante du cœur de métier.

Une attention particulière sera portée sur les nouveaux enjeux sociétaux (transition écologique et développement soutenable, numérique et IA ou éducation à la défense).

F) Adossement à la recherche (1/2 page)

Indiquer le(s) laboratoire(s) au(x)quel(s) sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. CPE ».

Le tableau ci-dessous dresse un panorama du nombre d'enseignants-chercheurs affectés à l'INSPE ainsi que leur laboratoire de rattachement.

Nbre d'EC titulaires Inspé	Laboratoires	Etablissement
1	Logiques de l'Agir (UR2274)	UMLP
2	Centre Lucien Febvre (UR2273)	UMLP
2	Chrono-environnement (UMR6249)	UMLP
4	LMB (UMR6623)	UMLP
2	C3S (UR4660)	UMLP
2	Laboratoire de psychologie (UR3188)	UMLP
6	ELLIADD (UR4661)	UMLP
3	LINC (UMR481)	UMLP
2	Théma (UMR6049)	UMLP
2	UTINAM (UMR 6213)	UMLP
3	CRIT (UR3224)	UMLP

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

1	ISTA (UR4011)	
	Laboratoires Non UMLP	
1	CIMEOS (UR4177)	UBE
1	IREDU (UR7318)	UBE
Total		
32	14 laboratoires différents	UMLP + UBE

D'autres enseignants-chercheurs de ces laboratoires, affectés à d'autres composantes de l'UMLP, sont également susceptibles d'intervenir au sein des M2E.

De plus, les M2E s'appuieront notamment sur le travail local de structuration pluridisciplinaire de la recherche en et pour l'éducation au sein du Réseau Thématique Education du CNRS, porté au sein de la MSHE (Maison des Sciences Humaines et Environnementales) Claude Nicolas Ledoux.

G) Mémoire de master (1/2 page)

Préciser sa finalité, son format, son positionnement par rapport au stage ou à l'exercice du métier ainsi que son positionnement par rapport à la démarche, aux méthodes et aux résultats de la recherche.

Les modalités du mémoire de master M2E conseiller principal d'éducation sont identiques à celles détaillées pour le M2E professorat des écoles (page 8).

**DÉLIBÉRATION n°2025-2026_14
du conseil d'institut de l'Inspé**

Séance du Mercredi 22 octobre 2025

6. Réforme des enseignants

b. Dossier d'accréditation de l'Inspé de Franche-Comté : Masters M2E 2026

Cette délibération est présentée pour avis.

→ *Le dossier d'accréditation de l'Inspé de Franche-Comté pour les masters M2E 2026 est mis au vote et **approuvé à l'UNANIMITÉ.***

Le Président du Conseil d'Institut,

Jean-Luc ROSSIGNOL